

C.I.S.E. CREDIT IMMOBILIER SUISSE - EGYPTIEN GENEVE LE CAIRE R.C.C. 12633

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT et de la Société Suisse - Egypte UN POUR TOUS TOUS POUR UN

International Watch Co. SCHAFFHOUSE QUALITE ET TRADITION chez HOROVITZ & Cie JOAILLIERS Montres de Marque 29, Rue Chérif Pacha ALEXANDRIE

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795 Le Caire: 8, Abdel Khalek Saroit Pacha - Tél. 57282 Adresse Télégraphique «HELVE» Alexandrie Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150

UN NOBLE GESTE DE S.M. LE ROI LE MESSAGE PERSONNEL DU SOUVERAIN AUX COMMERÇANTS SINISTRÉS



Hier à midi Son Excellence Hafiz Afifi pacha, chef du Cabinet royal, a reçu au Palais d'Abdine les propriétaires et administrateurs des principaux établissements sinistrés au Caire...

Son Excellence les a accueillis avec la plus grande cordialité, leur disant la part qu'il avait prise à leur épreuve...

«Nous avons tous vivement regretté les pénibles incidents du 26 janvier. Sa Majesté le Roi, mon Auguste Souverain, qui a été le premier à les déplorer, me charge de vous témoigner, en même temps que Sa Haute sympathie, Sa vive satisfaction de l'esprit qui vous a encouragés, malgré ce qu'il vous en coûte, à reprendre vos activités utiles pour le pays...»

«L'Egypte, connue depuis des millénaires pour être une terre hospitalière, espère que vous oublierez vite cette triste journée pour ne vous rappeler que les vertus traditionnelles du pays qui a toujours apprécié votre concours et qui vous a toujours réservé le meilleur accueil.»

Profonde gratitude des sinistrés

Au nom des personnalités omise restreint, quelles pourrissent et de tous les sinistrés, M. Salvador bey Cicurel a exprimé des sentiments de profonde gratitude pour le message royal, en soulignant qu'en ces moments aussi difficiles, ce geste constituait un baume inestimable et le meilleur moyen de restaurer la confiance...

Après M. Cicurel, M. Paul Delacave, administrateur-délégué de la Compagnie d'Héliopolis et des Egyptian Hotels, a exprimé la profonde gratitude de tous les sinistrés étrangers pour la haute sollicitude royale. Il a suggéré que l'oeuvre de reconstruction ne soit point retardée par des lenteurs de procédure...

Citant à ce propos l'exemple de la Belgique, il a rappelé que tout de suite après la guerre, le gouvernement belge avait adopté des mesures pratiques en faveur des sinistrés. Ce qui a fait que deux ans après l'armistice, la Belgique n'avait plus de ruines, alors que dans d'autres pays, les dommages ne sont pas à ce jour entièrement réparés...

A l'issue de la réunion les personnalités présentes se sont inscrites au registre des cérémonies. Et ce matin, les représentants des principaux établissements sinistrés se sont réunis à l'Association des commerçants du Caire pour envisager, en

LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN SUISSE

Tout au long de son histoire, la Suisse, favorisée par sa participation aux trois grandes civilisations, allemande, française et italienne, s'est faite remarquer par la diversité, l'importance et l'universalité de ses recherches et activités scientifiques. Depuis le haut moyen-âge, jusqu'aux temps modernes, chercheurs et savants suisses ont, par leurs découvertes et leurs études, exercé une forte influence sur les savants du monde entier et fait accomplir parfois des pas de géant à la recherche scientifique. Remontons le cours des années et tâchons de donner un bref résumé, bien incomplet, des noms suisses qui ont brillé dans les sciences.

Renaissance et humanisme Au Moyen-Âge, les centres de culture et d'érudition se trouvaient surtout dans les couvents. Celui de St.-Gall, à jolies longtemps d'une grande notoriété. De même que pour la littérature, la Renaissance fut pour la science et les recherches scientifiques une période non seulement d'important essor, mais l'on peut dire de création. D'Italie vint le principe de la « science pour la science » et que la recherche ne devait espérer d'autre récompense que la découverte. Mais le terrain en Suisse n'était pas encore favorable à de telles idées, sauf un peu en Suisse française. Toutefois, c'est en 1460 que fut créée l'Université de Bâle.

La défaite de Marignan en 1515 changea, en même temps, que le cours de notre histoire, la mentalité helvétique. Renonçant aux conquêtes militaires, la Suisse se tourna vers la culture: historiens, juristes, médecins, naturalistes surgirent comme par enchantement. Sous la plume de Valerius Anshelm (1475-1547), de Berner, de Joachim de Watt (1484 - 1551), de St.-Gall, l'histoire passa d'une simple compilation de faits à une oeuvre d'intérêt européen. Mais c'est dans le domaine de la médecine et de la zoologie que la Suisse brilla dans le monde, grâce à Théophrastus Paracelse (1493 - 1541) d'Einsiedeln, qui outre les immenses progrès qu'il fit faire à la psychiatrie, contribua à la création de la chimie pharmaceutique et fut un des pionniers de l'hygiène du travail et à Conrad Gessner (1516 - 1565) de Zurich, dont « Le livre des animaux » fit date en zoologie.

Bâle, ville universitaire, devint un des pôles de la médecine. Félix Platter (1536-1614) originaire du Valais devient le premier maître de la science anatomique en pays de langue allemande, sa « Praxis medica » est le plus ancien manuel de pathologie et de thérapeutique et ses « Observationes » sur 680 cas de maladies sont remarquables. La Réforme, avec ses grands courants théologiques et ses discussions philologiques, ses traductions des Bibles de Zwingli, Calvin et Geolampade, fut un ferment des plus importants de cette renaissance. Ulrich Zwingli (1484-1531) créa en 1525 à Zurich une école de théologie et 3 ans plus tard une autre à Berne. Sa vie sera plus tard illustrée par un ouvrage fameux de l'historien zurichois Jean Hottinger (1783 - 1860) « Zwingli et son époque ». Mais deux académies romandes, celle de Lausanne ouverte grâce à Pierre Viret (1511 - 1571) et celle de Genève créée de Théodore de Bèze (1519 - 1605) furent le refuge d'une élite mondiale, accourue chez nous pour raisons confessionnelles. Après ce feu d'artifice vint, vers 1600, une période de déclin que vint heureusement contrebalancer, nourris de la culture italienne, les grands architectes tessinois, Domenico Fontana (1543-1607) architecte de l'église St.-Jean de Latran à Rome, qui dressa grâce à d'extraordinaires calculs l'obélisque



sur la place St.-Pierre, Carlo Maderno (1556 - 1629) et Francesco Borromini (1599 - 1667).

De « l'âge des lumières » à la révolution française Outre Joost Bürgi (1552-1632) inventeur des logarithmes, on peut retenir de cette époque le nom de grands médecins Turquet de Mayerne (1573 - 1655) inventeur de traitements au mercure. Théophile Bonet (1620 - 1689) fameux par ses études sur les cadavres, Johann Jakob Wepfer (1620 - 1695) créateur de la toxicologie expérimentale et Johann Conrad Brunner (1653-1727), qui découvrit les glandes duodénales qui portent son nom.

Mais le domaine où la Suisse brilla d'un vif éclat fut sans conteste les mathématiques grâce à la dynastie bâloise des Bernoulli (Jacob I Bernoulli qui trouva la « loi des grands nombres », Johann I Bernoulli, un maître du calcul différentiel et intégral et Daniel I Bernoulli) et surtout Leonhard Euler (1707 - 1783) qui amena la théorie des nombres à sa forme moderne et perfectionna aussi bien les connaissances d'astronomie, de balistique ou de physique que la construction des turbines. En 1943, une turbine construite d'après ses données fut une réussite éclatante.

Zurich vit deux de ses enfants s'illustrer en deux domaines différents: Johann Jakob Scheuchzer (1672 - 1733), fonda la paléontologie et la physique des hautes altitudes tandis que Hans Konrad Gyger (1599 - 1674) avec sa fameuse carte de Zurich, modèle fédéral classique où les montagnes étaient projetées horizontalement et la représentation du terrain, en couleurs, fut à l'origine de notre cartographie en relief. Dans ce même domaine, J. B. Micheli du Crest (1690 - 1766), de Genève dessina un panorama des Alpes, en se servant de mensurations et non d'à-peu-près. Comme le général Dufour le fera plus tard pour la mensuration fédérale, Micheli proposait la base géographique.

QUESTIONS ET REPONSES

LES BIENS SANS MAITRE

Dans une petite question, M. Philippe Schmid, conseiller national (dem., Zurich) demande au Conseil fédéral s'il ne conviendrait pas que par voie législative la Confédération assure les établissements de crédit et sociétés d'assurance à annoncer à une autorité fédérale ou à un service désigné par cette autorité tous les comptes et dépôts de fonds étrangers dont depuis une date déterminée, les propriétaires n'ont plus donné de leurs nouvelles. Il serait ainsi possible de remettre ces biens sans maître aux héritiers légaux, s'il en existe. Le Conseil fédéral répond ce qui suit: Les biens en déshercéance auxquels se réfère la question écrite sont des valeurs placées avant le début de la deuxième guerre mondiale en Suisse par des étrangers qui ont péri par suite d'actes de violence sans que leurs héritiers aient eu la possibilité de faire valoir leurs droits sur ces biens. De plusieurs côtés, il a été demandé au Conseil fédéral de prendre des mesures pour que les biens en déshercéance soient éventuellement, d'institutions de bienfaisance. Aux mêmes fins, l'Organisation internationale des réfugiés a entrepris des démarches auprès du Conseil fédéral. L'Etat d'Israël, le « Congrès juif mondial », la « Fédération suisse des communautés israélites » et le « Li- que des victimes de l'Axe » ont formulé de semblables demandes. Le Conseil fédéral s'est tout d'abord employé à obtenir des renseignements sur la va-

leur effective des biens en dés- hérence; en effet, les avis dif- férent sur l'ampleur des mon- tants dont il s'agit. L'Associa- tion suisse des banquiers a pro- cédé à une enquête auprès de ses membres, de laquelle il res- sort que les valeurs en ques- tion ne représentent pas des sommes considérables. Les inté- ressés qui s'adressent aux auto- rités fédérales sont priés de se mettre en communication avec l'Association suisse des ban- quiers. Il conviendrait cependant de rele- ver que, très souvent, le soi- disant héritier n'obtient pas ce qu'il désire parce qu'il n'est pas en possession des documents de légitimation nécessaires. Fort souvent, les biens recherchés sont placés sous de faux noms, des désignations de fantaisie, des numéros, etc.

LE BLOC ALLEMAND

M. Jean Vincent, conseiller national, parti du travail, de Genève a posé la question suivante au Conseil fédéral: «De nombreuses informations d'agences ont signalé que M. Jakob Kaiser, ministre du gou- vernement de Bonn, avait dé- claré dans un discours récent: Une Europe véritable ne pou- rait être formée que lorsque le bloc allemand sera reconstruit. Je vous rappelle que ce bloc comprend outre l'Allemagne, l'Autriche, une partie de la Suisse, la Sarre, l'Alsace et la Lorraine. Quelle déclaration le Conseil fédéral peut-il faire à ce sujet? Peut-il expliquer son attitude devant le réarmement de l'Allemagne occidentale?»

Voici la réponse du Conseil fédéral: «Au printemps dernier déjà, une nouvelle publiée le 28 mars 1951 par la «Liberté» à Lille, avait attiré l'attention du dé- partement politique sur la dé- claration citée par M. Vincent, conseiller national et qu'avait faite M. Jakob Kaiser, minis- tre du gouvernement de la ré- publique fédérale allemande chargé des affaires intéressant toute l'Allemagne. Hôte du con- grès du parti populaire autri- chien à Salzbourg, M. Kaiser a prononcé, le 2 mars 1951, un discours dont le département politique a pu se procurer le texte. Ce discours ne contenait aucune allusion à la Suisse et n'exigeait, par conséquent, au- cune mise au point. D'après une enquête à laquelle nous a- vons fait procéder à l'époque, il semble que, dans une conversation particulière qui avait eu lieu en dehors de la partie offi- cielle de la manifestation, M. Kaiser aurait tenu certains pro- pos qui n'ont pas été approuvés par tous ceux qui les ont enten- dus. Il n'a cependant pas été pos- sible d'établir ce que M. Kaiser avait dit exactement. Il va sans dire que le Conseil fédéral juge absurde et inadmissible l'idée qu'une partie de la Suisse puisse être considérée, pour des raisons ethniques, comme apparte- nant à un bloc allemand. Le cas échéant, il s'élèverait avec énergie contre des déclarations faites dans ce sens par des personnalités responsables. En l'espèce, les renseignements qu'il a pu obtenir sont trop imprécis pour qu'une intervention de sa part se justifie. Quant à la question de M. Vincent, relative à l'attitude du Conseil fédéral à l'égard du réarmement allemand, la re- marque suivante s'impose: Le Conseil fédéral considère comme un devoir allant de soi de suivre attentivement l'évolution de la situation politique et militaire au delà de nos frontiè- res et d'en tirer pour notre pays les conclusions appropriées. L'armement relève exclusive- ment de la souveraineté de cha- que Etat. A cet égard, l'Allema- gne est en discussion avec les puissances d'occupation. La Suisse ne peut avoir, en sa qua- lité d'Etat neutre, voix au cha- pitre. Il n'y a donc pas lieu pour le Conseil fédéral de prendre position à l'égard du réarme- ment allemand.»

LA PRINCIPAUTÉ DE LICHTENSTEIN

Une «petite question» de M. Sprecher, (dem. Grisons) signa- lait que toujours plus nom- breux sont les citoyens suisses qui, pour éluder leurs obliga- tions fiscales, élisent domicile dans la principauté de Liéchtenstein. Le Conseil fédéral a répon- du: Il convient de relever, tout d'abord, que, selon le traité d'union douanière, non seule- ment les droits de douane, mais aussi les droits de timbre fédéraux, y compris le droit de timbre sur les coupons, sont perçus sur le territoire de la Principauté de Liéchtenstein, ainsi que l'im- pôt sur le chiffre d'affaires et l'impôt sur le luxe. En raison de ces prélèvements d'impôts sur la circulation des capitaux et sur la consommation, la Con- fédération se trouve exercer un certain contrôle fiscal dans la Principauté. En revan- che, il n'existe aucun arrange- ment avec le Liéchtenstein, dans le domaine de la percep- tion des impôts directs.

Plusieurs cantons se sont plaints en outre qu'un nombre croissant de contribuables sui- ses abusent, en vue d'échapper aux impôts, de sociétés ou fon- dations constituées selon le droit du Liéchtenstein. Le Département politique et le Département des finances et des douanes ont été chargés d'examiner, d'entente avec la conférence des directeurs can- tonaux des finances, la meilleure manière de mettre fin aux in- convénients exposés ci-dessus.

L'OPINION DE M. IKLE

La situation économique actuelle

Après M. Zippel, M. Ikle, di- recteur de l'Administration fé- dérale des finances, vient de lancer des avertissements aux- quels notre économie ne saurait demeurer indifférente. Evoquant d'abord la partici- pation suisse au sein de l'Union européenne de paiement, M. Ikle a rappelé qu'à la fin de novembre dernier, la Suisse avait crédité l'Union de 391 millions, que notre quote était mise à contribution à un rythme très rapi- de et qu'à ce rythme-là, nos avances pourraient atteindre un milliard l'an prochain. Nos ex- portations ne cessent d'augmen- ter mais ce sont des exporta- tions « à crédit », puisque nos importations n'augmentent pas dans la même mesure. Selon M. Ikle, un rapatriement des cré- dits que nous avons accordés ne serait possible que si, d'une part, nous augmentons nos im- portations et que, d'autre part, nous réduisons nos exportations. En définitive, rappelle M. Ikle, si nous exportons, c'est afin d'obtenir une contre-valeur pour nos exportations et « non pour faire à l'étranger des cadeaux involontaires... ». Une telle po- litique « entraîne une répartiti- on unilatérale des fortunes, une concentration de gros capi- taux entre les mains de l'indus- trie d'exportation à la charge du contribuable, lequel devra payer la note par des impôts ou par une dépréciation de la monnaie. A la longue, l'opinion publique suisse n'approuverait guère une semblable politique économique. Exporter à crédit, c'est, selon M. Ikle, « manger son blé en herbe... ».

Ce qui donne, hélas, une idée de l'autorité limitée que le Con- seil fédéral exerce sur un en- semble de services qui lui sont pourtant subordonnés... RENE-HENRI WUST.

AU PALAIS FEDERAL

FORCE OBLIGATOIRE GENERALE
Un arrêté du Conseil fédéral vient d'attribuer force obligatoire générale à la convention nationale des coiffeurs sur la conclusion d'une assurance-maladie...

LA SUISSE ET SES VOISINS

LE PETIT TRAFIC FRONTALIER GERMANO-SUISSE

Les membres des délégations allemande et suisse réunis cette semaine à Bâle en vue de la conclusion d'un nouvel accord concernant le petit trafic frontalier...

SUISSES A L'ETRANGER

L'EXPEDITION SUISSE POUR L'OBSERVATION DE L'ECLIPSE DE SOLEIL
L'expédition formée par l'Observatoire fédéral de Zurich, placée sous la direction du professeur Waldemeyer...

UN PRELAT SUISSE EN ROUTE POUR L'AFRIQUE

Mgr. Eugène Maillard, des Pères Blancs, nommé par Rome Préfet apostolique de Néréoké, en Guinée française...

TOURISME

OFFICE CENTRAL SUISSE DU TOURISME

Le comité de l'Office central suisse du tourisme s'est réuni le 24 janvier à Zurich sous la présidence de M. A. Meili de Zurich...

TRANSPORTS

A PROPOS DE LA PUBLICATION DE RAPPORTS SUR DES QUESTIONS DE TRANSPORT

A la suite des reproches faits au Département fédéral des postes et des chemins de fer de s'être abstenu sans raison de publier certains rapports sur des questions de transport...

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

(Serv. part. Agence Télégraphique Suisse. - N.S.H. - S.P.L. - S.S.O.C. - O.C.S.T. - O.S.E.C. - Sem. Suisse).

vaill institués par la conférence de Lucerne.
Quant au rapport sur la « mise sur pied d'égalité des moyens de transport par l'Etat » daté du 7 septembre 1950 et désigné généralement comme le « rapport des professeurs », il a été remis à la Commission fédérale pour la coordination des transports...

Dans nos Cantons

ARGOVIE

UNE ATTAQUE CONTRE LA POSTE DE REINACH
La semaine dernière, des coups de feu ont été échangés à Reinach, près de Menziken (Wymmental) entre un agent de police et deux ou trois malfaiteurs qui avaient projeté d'attaquer la poste de Reinach...

BALE

AU GRAND CONSEIL
Après une discussion nourrie, le Grand Conseil a renvoyé le projet d'agrandissement de la maison de campagne Erlenhof et celui visant la création d'une Station d'observations pour adolescents...

BERNE

LES AVIATEURS YUGOSLAVES EN SUISSE
Répondant à une question écrite au Conseil national au sujet de l'extradition, demandée par le gouvernement de Belgrade, des aviateurs yugoslaves momentanément réfugiés en Suisse après leur atterrissage volontaire à l'aérodrome de Zurich...

SOLEURE

DEMISSION DU CONSEILLER D'ETAT STAMPELLI
M. Oscar Stampfli, conseiller d'Etat, a donné sa démission pour le 1er juillet.

SAINT-GALL

ALLIANCE DES INDEPENDANTS
L'Alliance des Indépendants du canton de St. Gall a tenu son assemblée cantonale ordinaire. Les délégués ont élu à l'unanimité M. Paul Gmür, président du conseil communal de St. Gall au poste de président cantonal...

SCHWYZ

GRAND CONSEIL SCHWYZOIS
Le Grand Conseil schwyzois a terminé l'examen du budget et sans opposition, l'a approuvé. Il a également adopté un arrêté portant une seconde subvention pour l'amélioration de la plaine de la Linth...

VAUD

TRIBUNAL FEDERAL
Le 20 juin 1951, la société coopérative Migros demanda au conseil d'Etat du canton de Vaud l'autorisation de vendre ses marchandises sur le territoire cantonal en utilisant un de ses camions qui circulerait trois jours par semaine...

Il sera remplacé par le premier des viennent ensuite, à savoir: M. Joseph Tschopp, né en 1912, comptable, de Bâle, domicilié à Münchenstein.

AUGMENTATION DE L'INDEMNITE DE CHOMAGE ET DES RENTES

Dans une petite question, le conseiller national Meier, de Baden, suggérait de réviser certaines dispositions de la loi sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents afin que le salaire assuré corresponde de nouveau au coût de la vie et aux salaires payés actuellement.

GENEVE

LE ROI PIERRE A GENEVE
L'ex-roi Pierre, II de Yougoslavie est arrivé cette semaine à Genève accompagné de M. Mimi Kovitch, ancien ministre, pour assister aux obsèques de son ancien aide de camp décédé.

LUCERNE

CONSEIL GENERAL DE LUCERNE
Le Conseil général de Lucerne a approuvé un crédit de Fr. 30.000, afin de permettre à la Municipalité de verser des subventions pour la construction d'abris anti-aériens.

SAINT-GALL

ALLIANCE DES INDEPENDANTS
L'Alliance des Indépendants du canton de St. Gall a tenu son assemblée cantonale ordinaire. Les délégués ont élu à l'unanimité M. Paul Gmür, président du conseil communal de St. Gall au poste de président cantonal...

SCHWYZ

GRAND CONSEIL SCHWYZOIS
Le Grand Conseil schwyzois a terminé l'examen du budget et sans opposition, l'a approuvé. Il a également adopté un arrêté portant une seconde subvention pour l'amélioration de la plaine de la Linth...

VAUD

TRIBUNAL FEDERAL
Le 20 juin 1951, la société coopérative Migros demanda au conseil d'Etat du canton de Vaud l'autorisation de vendre ses marchandises sur le territoire cantonal en utilisant un de ses camions qui circulerait trois jours par semaine...

de Schwyz, ont déjà accordé, pour une longue période, des concessions aux Usines de la Suisse centrale. Il s'agit de Brunnen, Ingenbühl, Steinerberg, Rothenthurm, Alpthal, Obegoberg, Gersau, Vitnau, Weggis (avec le Righi) et Greppen.

CONFERENCE ROMANDE DU PARTI DU TRAVAIL

La conférence romande du Parti du Travail s'est réunie à Lausanne sous la présidence de M. André Juret, membre du secrétariat politique.

SOLEURE

DEMISSION DU CONSEILLER D'ETAT STAMPELLI
M. Oscar Stampfli, conseiller d'Etat, a donné sa démission pour le 1er juillet.

SOLEURE

BANQUE COMMERCIALE DE SOLEURE
L'exercice financier 1951 de la Banque commerciale de Soleure se solde par un bénéfice net de 573.136 francs (1950 : 485.127).

LA FETE DE LA ST-SEBASTIEN A OLTEN

La traditionnelle fête de la St-Sébastien de la Société de tir de la ville d'Olten a eu lieu, avec la participation de nombreuses délégations des sociétés de tir locales et cantonales, ainsi que de la Société suisse des carabinières.

ZURICH

GRAND CONSEIL ZURICHOIS
Le grand conseil de Zurich a décidé de prélever 325.000 fr. sur le fonds destiné aux oeuvres d'utilité publique, à savoir 50.000 fr. pour le théâtre municipal, 30.000 fr. pour la Comédie, 48.000 fr. pour les représentations du Jeu de Tell...

TESSIN

ELECTION TACITE AU TESSIN
Le dernier délai pour présenter des candidats à la Cour d'appel du Tessin étant échu, les sept juges actuellement en fonction ont été confirmés pour une nouvelle période de dix ans.

FORCES HYDRAULIQUES DE LA MAGGIA S.A.

Les usines hydrauliques de la Maggia S.A., Locarno, dont le capital-actions de 60 millions de francs (libéré à raison de 40/0/0) est entre les mains d'un certain nombre de cantons, de villes et d'importantes sociétés d'électricité...

VAUD

TRIBUNAL FEDERAL
Le 20 juin 1951, la société coopérative Migros demanda au conseil d'Etat du canton de Vaud l'autorisation de vendre ses marchandises sur le territoire cantonal en utilisant un de ses camions qui circulerait trois jours par semaine...

accrue ne pouvait être tolérée. La Migros forma contre cette décision un recours de droit public auprès du Tribunal fédéral en invoquant les articles 4 et 31 de la constitution fédérale.

CONFERENCE ROMANDE DU PARTI DU TRAVAIL

La conférence romande du Parti du Travail s'est réunie à Lausanne sous la présidence de M. André Juret, membre du secrétariat politique.

SOLEURE

DEMISSION DU CONSEILLER D'ETAT STAMPELLI
M. Oscar Stampfli, conseiller d'Etat, a donné sa démission pour le 1er juillet.

SOLEURE

BANQUE COMMERCIALE DE SOLEURE
L'exercice financier 1951 de la Banque commerciale de Soleure se solde par un bénéfice net de 573.136 francs (1950 : 485.127).

LA FETE DE LA ST-SEBASTIEN A OLTEN

La traditionnelle fête de la St-Sébastien de la Société de tir de la ville d'Olten a eu lieu, avec la participation de nombreuses délégations des sociétés de tir locales et cantonales, ainsi que de la Société suisse des carabinières.

ZURICH

GRAND CONSEIL ZURICHOIS
Le grand conseil de Zurich a décidé de prélever 325.000 fr. sur le fonds destiné aux oeuvres d'utilité publique, à savoir 50.000 fr. pour le théâtre municipal, 30.000 fr. pour la Comédie, 48.000 fr. pour les représentations du Jeu de Tell...

TESSIN

ELECTION TACITE AU TESSIN
Le dernier délai pour présenter des candidats à la Cour d'appel du Tessin étant échu, les sept juges actuellement en fonction ont été confirmés pour une nouvelle période de dix ans.

FORCES HYDRAULIQUES DE LA MAGGIA S.A.

Les usines hydrauliques de la Maggia S.A., Locarno, dont le capital-actions de 60 millions de francs (libéré à raison de 40/0/0) est entre les mains d'un certain nombre de cantons, de villes et d'importantes sociétés d'électricité...

VAUD

TRIBUNAL FEDERAL
Le 20 juin 1951, la société coopérative Migros demanda au conseil d'Etat du canton de Vaud l'autorisation de vendre ses marchandises sur le territoire cantonal en utilisant un de ses camions qui circulerait trois jours par semaine...

économique et examiné à fond l'opportunité des demandes de secours, et qu'elles n'utilisent pas les fonds de la confédération à des avances servant des intérêts particuliers.

M. ETTER ET LA DEFENSE MORALE DU PAYS

Les sociétés zurichoises d'étudiants affiliées à l'Union nationale des étudiants suisses ont organisé cet hiver trois conférences sur « La défense nationale du point de vue moral militaire et économique ».

CONFERENCE ROMANDE DU PARTI DU TRAVAIL

La conférence romande du Parti du Travail s'est réunie à Lausanne sous la présidence de M. André Juret, membre du secrétariat politique.

SOLEURE

BANQUE COMMERCIALE DE SOLEURE
L'exercice financier 1951 de la Banque commerciale de Soleure se solde par un bénéfice net de 573.136 francs (1950 : 485.127).

LA FETE DE LA ST-SEBASTIEN A OLTEN

La traditionnelle fête de la St-Sébastien de la Société de tir de la ville d'Olten a eu lieu, avec la participation de nombreuses délégations des sociétés de tir locales et cantonales, ainsi que de la Société suisse des carabinières.

ZURICH

GRAND CONSEIL ZURICHOIS
Le grand conseil de Zurich a décidé de prélever 325.000 fr. sur le fonds destiné aux oeuvres d'utilité publique, à savoir 50.000 fr. pour le théâtre municipal, 30.000 fr. pour la Comédie, 48.000 fr. pour les représentations du Jeu de Tell...

TESSIN

ELECTION TACITE AU TESSIN
Le dernier délai pour présenter des candidats à la Cour d'appel du Tessin étant échu, les sept juges actuellement en fonction ont été confirmés pour une nouvelle période de dix ans.

FORCES HYDRAULIQUES DE LA MAGGIA S.A.

Les usines hydrauliques de la Maggia S.A., Locarno, dont le capital-actions de 60 millions de francs (libéré à raison de 40/0/0) est entre les mains d'un certain nombre de cantons, de villes et d'importantes sociétés d'électricité...

VAUD

TRIBUNAL FEDERAL
Le 20 juin 1951, la société coopérative Migros demanda au conseil d'Etat du canton de Vaud l'autorisation de vendre ses marchandises sur le territoire cantonal en utilisant un de ses camions qui circulerait trois jours par semaine...

PREFEREZ i CACAOCHECHOCOLAT-CHEWING-GUM

HOMME INTERNATIONAL DES AMIES DE LA JEUNE FILLE
Rue Sultan Abd-el-Aziz, Mazarita - ALEXANDRIE
Bureau de Placements ouvert tous les jours de 10-12 a.m. sauf le Jeudi et le Dimanche

POULIES & GORGES ET COURROIES TRAPEZOÏDALES COLOMBES-TEXROPE en Stock
B. FAVARGER Ing.
LE CAIRE: 64, Rue Ibrahim Pacha - Tél. 43955 - R.C.C. 70788

JACOT-DESCOMBES & Co. BIAGINI, BUCHTER & Cie. Succrs.
ALEXANDRIE: 7, Rue Sidi Metwalli - Tél.: 27.227-27.228
LE CAIRE: 21, Avenue Fouad Ier. - Téléphone 53.959

BROWN BOVERI
Machines et Appareils électriques - Turbines à vapeur - Chaudières - Velox - Centrales - Transformateurs - Moteurs - Soudure à l'arc - Tracteur électrique.

SCHLIEREN Ascenseurs - Monte-charge.

LANDIS & GYR Compteurs électriques

L. de ROLL Equipements pour la métallurgie, les industries chimiques, etc.

BUHLER FRERES Machines de meunerie

HARTMANN & BRAUN Instruments de mesure

MICAFIL Matériel isolant

SOCIETE SUISSE POUR LA CONSTRUCTION DE LOCOMOTIVES ET MACHINES
Moteurs diesel, machines à vapeur et compresseurs.

PROJETS D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES, THERMIQUES ET FRIGORIFIQUES - ELABORATION DE DEVIS - EXPERTISES - INSPECTION - SURVEILLANCE.

SPIRO SPATHIS MANUFACTURER
HIGH GLASS MINERAL WATERS
8, Sharia Khallig El Khür (Emad el Dine) CAIRO. Téléphone 51038 R. C. Cairo 4923

L'ASSURANCE UNIVERSELLE de la

WINTERTHUR Société Suisse d'Assurance contre les ACCIDENTS

REINHART & Co. Agents Généraux pour l'Egypte de

WINTERTHUR Société Suisse d'Assurance contre les ACCIDENTS

REINHART & Co. Agents Généraux pour l'Egypte de

WINTERTHUR Société Suisse d'Assurance contre les ACCIDENTS

REINHART & Co. Agents Généraux pour l'Egypte de

WINTERTHUR Société Suisse d'Assurance contre les ACCIDENTS

Dans nos SOCIÉTÉS du CAIRE et d'ALEXANDRIE

SERVICES DIVINS



EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE 15, rue de la Poste

DIMANCHE 10 FEVRIER 1952 9 h. 30 Catéchisme. 10 h. 15 Culte en langue allemande. Gottesdienst in deutscher Sprache. 10 h. 15 Ecole du Dimanche.

LUNDI 11 FEVRIER 8 h. a.m. Place Zaghloul, Excursion des nurses et jeunes filles au Wadi Natroun.

RECEPTION Le pasteur reçoit tous les jours au bureau de l'Eglise, entre 10 h. a.m. et midi (mercredi et samedi exceptés). Il reçoit aussi au presbytère sur rendez vous. Tél. au bureau 24249.

DOMICILE DU PASTEUR Presbytère de Camp de César, 29, rue Bolbitine, Tél. 70650.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE 39 Avenue Fouad Ier

DIMANCHE 10 FEVRIER 10 h. Ecole du Dimanche. 11 h. Culte (M. Ecuier, pasteur): «SECURITE».

DONATION En mémoire de la regrettée Lady PINCHING (sœur de notre compatriote Mademoiselle G. Cramer) En faveur de l'Ecole Suisse du Caire Mme Alfred Bless 200

SOCIETE "HELVETIA" ALEXANDRIE

Nous avons l'honneur d'informer nos membres que durant les mois de Février et Mars, les réunions de l'Ouvroir n'auront lieu que le 1er et le 3ème lundis de chaque mois. Nous espérons de cette façon pouvoir compter sur une assistance plus nombreuse. Etant donné les circonstances actuelles, la date du Bazar qui devait avoir lieu le 1er Mars a été reportée au 3 Mai.

LE COMITE

A L'ATELIER

Le Comité de l'Atelier annonce que pour des raisons indépendantes de sa volonté le Salon Annuel sera remis irrévocablement au 3 Mars prochain.

VENDREDI 8 FEVRIER à 6 h. 45 p.m.

CONFERENCE de Mme HILDE ZALOSCHER Docteur es-Lettres «PICASSO, l'homme et son œuvre», avec projections lumineuses. Un débat sur Picasso suivra cette conférence.

PETITES ANNONCES

N° 112 - A LOUER à Sporting, à proximité de la gare, bel appartement meublé, 4 pièces et entrée, Prétentions raisonnables. S'adresser au Journal. (3, 4, 5)

N° 113 - A VENDRE villa à Roushy pacha, 7 pièces, garage, et dépendances, sur terrain de 1000 pics carrés. Pour tous renseignements, s'adresser au Journal. (5, 6, 7)

QUE VOIR CE SOIR ?

Cinéma à Alexandrie

ALHAMBRA - Tél. 29054 - «Quattro passi fra le nuvole» (Gino Cervi). A 10 h. et à 3 h.: «Yvonne la nuit» (Totò). FOUAD - Tél. 25832 - «Adieu chérie» (Danielle Darrieux). GAITE - Tél. 71225 - «The magnificent yankee» (Ann Harding) - «Mrs. O'Malley and Mr. Malone» (Marjorie Main). METRO - Tél. 22850-22859 - «Night into morning» (Ray Milland). MOHAMED ALY - Tél. 25106 - «Ivy» (Joan Fontaine, Herbert Marshall). RIALTO - Tél. 24694 - «Sealed cargo» (Dana Andrews, Carla Belanda). RIO - Tél. 26036 - «The bandit of Sherwood Forest» (Cornel Wilde, Anita Louise). ROYAL - Tél. 26329 - «The strange door» (Charles Laughton, Boris Karloff). STRAND - Tél. 22322 - «The great Missouri raid» (Technicolor). THEATRE MOHAMED ALY - Samedi 9 février: Récital Rosita Ferraro.

Le Président de la Confédération Suisse Berne, le 15 janvier 1952.

A la Colonie Suisse au Caire

Monsieur le Président et Messieurs,

Très sensible à votre télégramme du Nouvel-An, je vous remercie chaleureusement de cette preuve d'attachement au pays, ainsi que des vœux à l'adresse du Conseil Fédéral et de son Président.

Croyez que nous pensons particulièrement, en ce début d'année, à nos compatriotes en terre égyptienne et que nous formons nos vœux les plus sincères pour la Colonie suisse du Caire.

Veuillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs et mes salutations patriotiques.

Kobelt Président de la Confédération.

AU CAIRE

CERCLE SUISSE DU CAIRE

AVIS

Les deux soirées malencontreusement annoncées la semaine dernière pour les samedi 9 février et 1er mars, sont remises à des dates ultérieures qui seront fixées par la suite.

Le Comité.

LA MAISON GROPPI, dans la nécessité de suspendre ses activités et de licencier son personnel, a bien voulu maintenir en fonctions la domesticité du Cercle qui reste donc en service. Les boissons disponibles continueront à être débitées. Quant aux repas, le cuisinier se chargera de les préparer avec les vivres que les intéressés lui apporteront de la Ville ou qu'ils feront acheter à Embabeh dont les ressources sont évidemment limitées. Les membres de notre Cercle sauront apprécier à sa valeur le geste de la Maison Groppi qui nous a donné la priorité dans ses dramatiques préoccupations du moment.

Le Comité.

SECTION SUISSE DE TIR DU CAIRE

SAMEDI 9 FEVRIER dès 1 h. 30 pm. DIMANCHE 24 FEVRIER dès 1 h. 30 pm.

EXERCICES - EPREUVE ANNUELLE CUILLERE A. GROPPI

Ayant malheureusement dû constater au courant de l'année dernière un relâchement très sensible de la part de beaucoup de membres dans les exercices de tir, le Comité serait heureux de les voir plus nombreux aux exercices de cette année.

UNION DES DAMES SUISSES DU CAIRE

MARDI, 12 FEVRIER à 4 h. p.m. au Y.W.C.A. 11, Sharia Emad El Dine.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE Tractanda

- 1.) Lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 février 1951. 2.) Rapport du Comité. 3.) Rapport de la Trésorière. 4.) Rapport des Censeurs. 5.) Nomination de deux scrutateurs. 6.) Election de deux membres du Comité. 7.) Election de la Présidente. 8.) Election de la Trésorière. 9.) Divers et imprévus.

Prière instante à tous les membres, tant actifs que passifs, de venir assister à cette assemblée.

NOUVELLES SPORTIVES

MOTOCYCLISME

Premières indications sur les équipes italiennes. A l'occasion de l'exposition de la moto et du cycle qui se tient à Milan, les principales marques italiennes qui s'intéressent aux compétitions viennent de lever un coin du voile qui cachait leurs équipes et leurs machines. La moto Guzzi, qui a gagné en 1951 le championnat du monde des 250 cms., prendra part aux courses des 250 cms. et 500 cms. Pour les 250 cms., les coureurs disposeront encore du modèle Gambalungno, monocylindrique horizontal. En 500 cms., la maison de Mandello Lario sera en lice avec sa fameuse bicyclette améliorée. La bicyclette 250 cms. et la 500 cms. 4 cyl., dont on a parlé à plus d'une reprise, ne sont pas jugées prêtes pour faire leur entrée dans la compétition. La mise au point de ces machines sera poussée et peut-être la 4 cyl. pourra-t-elle faire ses débuts en septembre, au Grand Prix des Nations, à Monza. Guzzi, qui a perdu l'an dernier quelques pilotes de grande classe, notamment Geminiani, Mastellari et Leoni, participera aux grandes épreuves de la saison avec Lorenzetti, Anderson et Bruno Ruffo. Toutefois ce dernier disputera un certain nombre d'épreuves pour le compte d'Alfa Romeo, dont il pilotera une 1900 cms. de sport. Chez Gilera, on se préparera principalement aux courses des 500 cms. et aux grandes épreuves de side-cars, on signera l'équipe de l'an dernier, à savoir Masetti, le jeune champion du monde de 1950, Paganini, Alfred Milani et le jeune Liberati. Ces coureurs disposeront de la 500 cms. 4 cyl., modifiée en matière de suspension et dont on attend beaucoup.

Des cigarettes

qui s'allument seules

Grâce à une invention amusante due à un chimiste suisse, les fumeurs n'auront plus besoin d'allumettes ni de briquet.

C'est M. Ernest Helmo, de Fribourg, âgé de trente cinq ans diplômé de l'Université de Lausanne qui a travaillé quelque temps à Paris et à Bâle. Il a toujours eu la passion des inventions. Sa découverte la plus importante qui l'occupé pendant plus de quatre ans, est de pouvoir allumer une cigarette en frottant l'extrémité sur le paquet.

Le système est tout simple: une substance inflammable (dont la composition n'est pas encore révélée) est placée à l'extrémité de la cigarette et une autre substance nécessaire à l'inflammation, est étendue sur le paquet. On frotte doucement la cigarette, d'un mouvement beaucoup plus léger que pour allumer une allumette et elle entre en combustion lentement; aucune flamme n'est provoquée.

A noter que les substances employées sont sans odeur et sans goût et ne risquent pas d'altérer le goût du tabac. Le système pourra aussi être appliqué aux cigares.

A ALEXANDRIE

SECTION SUISSE DE TIR D'ALEXANDRIE

SAMEDI 16 FEVRIER à 2 h. 30 p.m.

DIMANCHE 24 FEVRIER à 2 h. 30 p.m.

EXERCICES DE TIR

SOCIETE SUISSE D'ALEXANDRIE

SAMEDI 16 FEVRIER à 6 h. p.m.

2ème CONCOURS ANNUEL COUPE CHALLENGE REINHART

Concours Individuel de Quilles

Le concours est ouvert à tous les membres de la Société Suisse d'Alexandrie. Les quilleurs qui ne sont pas membres de l'un des groupes du mardi ou du vendredi sont priés de s'inscrire jusqu'au 14 crt. (tél. 73762 M. O. Hintermann). Le concours est ouvert avec une

CHOUCRUTE GARNIE

servie vers 9 h. Prière de s'inscrire pour la choucroute chez Mohamed (tél. 70801 Cercle).

Les participants au concours sont inscrits d'office. Le Comité.

CHRONIQUE MUSICALE

Jeannine Andrade -- Nicolas Astrinidis

Récital piano - violon

«Sonata a Kreutzer per il pianoforte e un violino obbligato scritto in uno stile molto concertante quasi come d'un concerto».

Chacun des termes de la souscription du manuscrit autographe est précieux par ce qu'ils veulent dire concernant le sens de l'œuvre et son interprétation. «Sonate pour le piano et un violon obligés» (c'est à dire lié dépendant). Le piano est l'important, le violon subordonné. «Dans un style très concertante». Ici, la volonté d'opposer les instruments, d'instituer entre eux une véritable compétition. «Presque comme d'un concerto». Réaffirmation du même principe. On pourrait reprendre, à propos de cette œuvre mouvementée, le beau mot grec qui dénomme la mêlée des héros et des dieux dans le dialogue tragique: réaffirmation de l'intention agnostique.

Cet «agôn» est une des caractéristiques du style de Beethoven (sonates, quatuors, symphonies). C'est lui qui remplit l'Héroïque, la Pathétique, la 5ème ou les deux mouvements initiaux de la 9ème, de sa rumeur de bataille, par exemple. Mais on le trouve dans les œuvres les plus caractéristiques, sinon les plus populaires: ce n'est pas seulement dans la 5ème qui l'a luté avec le destin. Toute l'existence de Beethoven, des Opus 31 et pour la vie à partir de 1808 a été cette lutte farouche, dont les alternatives bien connues lui font pousser cris de triomphe ou plaintes retentissantes. Il semble à lire Beethoven que tout le genre humain est atteint dans les malheurs de cet homme. Il n'a pas fallu beaucoup pour le décimer plus tard en héros romantique. Toute la matière de cette transposition est déjà dans la vie ou la musique.

Cet «agôn», ce principe de lutte, est le premier temps de l'habitus beethovenien. Le deuxième c'est l'inverse: ce sont les longs, les larges épanchements des andantes, des larges, des adagios. Le flot tumultueux se fait étaler quand la volonté cède au besoin de la méditation. Et parfois le calme sans limite de cette nappes musicale l'élargit, jusqu'à ce qui nous paraît infini, universel, cosmique.

C'est que le sentiment qu'avait Beethoven ou plutôt l'idée qu'il s'en faisait musicalement, donnait peu à peu à la musique sa forme. Beethoven coule peu sa pensée dans des cadres tout faits. Piétement, ingénument, avec une sincérité intransigeante, ce sentiment va gonfler l'œuvre, commander la succession des parties. La Sonate à Kreutzer devenue une des plus populaires des grandes sonates pour piano et violon n'en est peut être pas la plus belle. Nous mettons au dessus encore pour l'originalité des variations et la liberté de la forme, la 10ème. Mais elle est indéniablement une des œuvres de l'affranchissement de Beethoven.

Le flair et la divination de tout ce qui précède président à l'interprétation de Jeannine Andrade et d'Astrinidis. L'interprétation déroule cette bataille qui enroule Beethoven, voulu instituer entre un piano et un violon, sans absolument se soucier de la prédominance spontanée et ingénue qu'il donna au piano et de l'inégalité des combattants. Elle fut à l'honneur indistinct des deux artistes et fit une très grosse impression.

L'élan et la maîtrise dont bénéficia cette grande exécution la fit très vivante sans qu'elle fut désordonnée: elle réalisa l'équilibre de ce déséquilibre. On pourrait dire que pour une œuvre qui projette, comme celle-ci, une tourmente, avec un moment le grand calme, le bel espace stellaire de son mouvement lent, il faut tenir de l'aigle pour l'interpréter: se laisser emporter par l'orage, mais en luttant. Dans les variations, les artistes planèrent. Ensuite, il fallut bien toucher terre avec le 5ème mouvement, écrit du reste un an avant les autres.

un tel rôle dans l'allegro initial. Mais la distance qui sépare le final du reste, fait comprendre aussi le lent processus de maturation de l'invention beethovenienne. Car l'«agôn» n'est pas seulement dans l'âme de Beethoven, il est aussi dans la recherche anxieuse des idées, dans leur lente progression vers la perfection formelle que Beethoven s'était fixée, et dont témoignent dans les cahiers d'ébauches (skizzenbücher), tant d'exemples. C'en est, du point de vue artistique peut être, la trace la plus émouvante.

Jeannine Andrade, qui nous avait fort frappés l'année dernière est certainement en progrès. Elle est en passe du reste, de devenir une des meilleures violonistes de notre temps. Et pourtant, quand on l'aborde elle ne ressemble point comme d'autres, à la grenouille de la table. «Non, disait-elle à l'entracte, il y a bien des passages où je pense jouer encore mieux». Et comme je la questionnais sur la particularité de sa position du bras droit, si haut, si souverainement placé, elle me répondit avec malice: «Oui, la position du bras influe naturellement sur le coup d'archet. Mais on ne joue pas avec le bras. On joue avec cela». Et prenant son air le plus Minerve, elle désignait son front.

Que voilà un beau mot et combien juste!

Une grande composition peut bien tordre le cœur et les tripes de son créateur avant d'atteindre pareillement l'auditeur. Pourtant, elle sort toute de la dignité de la pensée et d'une transposition infiniment technique de cette pensée. Dans le cas donné ici, un autre doigt donnera au passage sa perfection. Les vrais solistes ne sont pas des êtres ivres de je ne sais quel dieu ou d'une exaltation dont ils sont prisonniers. Ce sont ceux dont la tête reste libre pour extraire de la partition son idée, aurait dit Platon.

A. J. PATRY

«Golgotha» de Frank Martin

La vie musicale de New-York a été marquée la semaine dernière par l'exécution d'œuvres de compositeurs suisses dirigées par des chefs d'orchestre helvétiques. Ernest Ansermet a dirigé deux concerts de l'Orchestre symphonique de Boston au Carnegie Hall de New-York. Paul Boepple a dirigé, dans la même salle, la première américaine de l'oratorio «Golgotha» du genevois Frank Martin. On notait la présence, en particulier, de M. Fred Gagaz, consul général de Suisse à New-York, qui avait patronné ce concert, et du conseiller de légation Bois-sier, de la légation de Suisse à Washington. Mme Marguerite Stühelin, directrice de la bibliothèque musicale suisse de New-York, s'était chargée de l'organisation du concert.

Frank Martin n'est pas un inconnu à New-York. Certaines de ses œuvres avaient déjà été exécutées par l'Orchestre symphonique de la NBC et par l'Orchestre philharmonique de New-York. Dernièrement, quelques-unes de ses compositions ont été enregistrées en Amérique.

L'oratorio «Golgotha» a été achevé en 1948 et a été exécuté depuis dans plus de douze villes d'Europe. Les exécutants du concert de New-York étaient le chœur Dessof, un groupe d'amateurs de 150 membres, un orchestre symphonique et des solistes. Paul Boepple est le directeur du chœur Dessof. Il est venu aux Etats-Unis pour la première fois en 1920 et a fondé l'école Jacques-Dalcroze. Il est depuis 1944 professeur de musique au Bennington College, à Vermont.

La presse quotidienne de New-York s'était fait représenter par ses meilleurs critiques au concert. M. Virgile Thomson, du «New-York Herald Tribune», lui-même compositeur de talent, parle d'une profonde expression dramatique et de la beauté de la ligne mélodique comme on en trouve rarement chez un compositeur moderne dans une œuvre pour chœur et orchestre. Frank Martin exprime un véritable talent dramatique qui pourrait aussi bien se traduire dans un opéra.

Aucun compositeur ne s'est approché d'une œuvre musicale avec tant de vénération, d'humilité et de technique que le suisse Frank Martin, écrit M. Robert Bagar, critique du «New-York Daily Telegram». M. Olin Downes, du «New-York Times» loue le style sacré et la solennité de la première partie de l'œuvre. Le nombreux public qui se trouvait en l'occasion de visiter avant l'exécution ou pendant l'entracte une exposition de gravures de maîtres anciens et contemporains

situation du bras droit, si haut, si souverainement placé, elle me répondit avec malice: «Oui, la position du bras influe naturellement sur le coup d'archet. Mais on ne joue pas avec le bras. On joue avec cela». Et prenant son air le plus Minerve, elle désignait son front.

Que voilà un beau mot et combien juste!

Une grande composition peut bien tordre le cœur et les tripes de son créateur avant d'atteindre pareillement l'auditeur. Pourtant, elle sort toute de la dignité de la pensée et d'une transposition infiniment technique de cette pensée. Dans le cas donné ici, un autre doigt donnera au passage sa perfection.

Les vrais solistes ne sont pas des êtres ivres de je ne sais quel dieu ou d'une exaltation dont ils sont prisonniers. Ce sont ceux dont la tête reste libre pour extraire de la partition son idée, aurait dit Platon.

LA TELEVISION ET L'OPERA

Il se pourrait que l'opéra de Gian-Carlo Menotti «Amahl et les visiteurs du soir», le premier opéra écrit spécialement pour la télévision et qui y fut donné pour la première fois la veille de Noël, y soit représenté à nouveau, très prochainement à la demande générale du public.

L'opéra a été inspiré par le fameux tableau de Hyeronimus Bosch, peintre du 16ème siècle, «L'adoration des Mages». Accompagné par un orchestre de musique de chambre, les chanteurs, au nombre de six, en donnent une émouvante interprétation. La vedette en fut un soprano de 12 ans, Chet Allen, qui, apparaissant pour la première fois à la télévision, joua et chanta le rôle du petit infirme, dans la maison de qui les trois Mages, en route vers la crèche, s'arrêtent pour se reposer. Au récit du but de leur voyage, l'infirme tend ses béquilles, en signe d'hommage pour le divin enfant et le miracle s'accomplit: l'enfant peut marcher.

BUFFET

de la Gare des C.F.F. - Bâle

Le restaurant préféré pour sa bonne cuisine et son service rapide. Tél. 5 96 60 Charles Müller - Soutter



CIBA Société Anonyme BALE (SUISSE)

représentée par:

MM. A. Bless & Co., 5, Rue Kasr El Nil, LE CAIRE, B.P. No. 257.

pour la vente de: Colorants de toute solidité, Produits auxiliaires textiles, Indigo synthétique, Matières plastiques, Poudre à mouler, Résines synthétiques pour colles et vernis.

Maison Victor Mathieu, Y. Mathieu & Co., ALEXANDRIE, B.P. No. 1150.

1, Rue Iskandar El Akbar

pour la vente de: Produits pharmaceutiques marque «CIBA».

LA HAUTE EGYPTE avec PELTOURS en CROISIERE DE LUXE UNE SEMAINE A LOUXOR et ASSOUAN départ le 9 Février s'adresser: PELTOURS S.A.E. Le Caire - Alexandrie - Port-Said - Ismailia - Suez R.C.C. 26124

SWISSAIR informe sa clientèle et toutes les agences de Voyage en Egypte que les départs SWISSAIR du Caire pour Genève et Zurich auront lieu tous les Dimanches à midi (12 h. 00). Arrivée au Caire depuis la Suisse tous les Dimanches à 7 h. 00 du matin.

HENRY N. BEJA (EGYPT) 28, Bid Said Ier. - Tél. 28012 AGENT MARITIME D.F.D.S. COPENHAGEN Egypte - Palestine - Liban - Turquie - Grèce

MIEL PUR ABADIEH REINHART El Hawaber Dakalieh S'adresser à: REINHART & Co. 6, rue Adib ALEXANDRIE

HERRLING & Co FORMERLY J. ROLO & Co. 12, & 16 Rue Sidl Metwalli. - Reg. Com. Alex. 31485 ALEXANDRIE NEGOCIANTS ET EXPORTATEURS DE COTON EGYPTIEN IMPORTATIONS & REPRESENTATIONS Département Assurances: HELVETIA LTD.: Assurances Maritimes ST. GALL DOMINION INSURANCE Co. LTD.: LONDON Assurances Incendie

BUFFET de la Gare des C.F.F. - Bâle Le restaurant préféré pour sa bonne cuisine et son service rapide. Tél. 5 96 60 Charles Müller - Soutter CIBA Société Anonyme BALE (SUISSE) représentée par: MM. A. Bless & Co., 5, Rue Kasr El Nil, LE CAIRE, B.P. No. 257. pour la vente de: Colorants de toute solidité, Produits auxiliaires textiles, Indigo synthétique, Matières plastiques, Poudre à mouler, Résines synthétiques pour colles et vernis. Maison Victor Mathieu, Y. Mathieu & Co., ALEXANDRIE, B.P. No. 1150. 1, Rue Iskandar El Akbar pour la vente de: Produits pharmaceutiques marque «CIBA».

La recherche scientifique en Suisse

(Suite de la page 1)

De la République helvétique au temps présent

Tout à tour, au prix de lourds sacrifices, plusieurs cantons créèrent des universités afin de décentraliser la culture...

gnac (1817 - 1894) se fit valoir par ses déterminations de poids atomiques.

Tandis que le général Dufour (1787 - 1875) créa la carte qui porte son nom, Bernhard Stürler (1794 - 1887) continua les travaux et, cartes géologiques initiées par les explorations d'un Horace Bénédict de Lausanne (1740 - 1799).

Dix-sept ans avant Darwin, le grison Alexander Moritz (1806 - 1850) défendait déjà les principes de l'évolutionnisme, alors que les faiblesses de ce système furent la cause des expériences fameuses du balaïs Wilhelm His (1831 - 1904) sur le mécanisme de l'évolution.

La médecine fut enrichie par les découvertes de l'héliothérapie et de la psychiatrie et le chirurgien Bernois Théodor Kocher (1841 - 1917) reçut le prix Nobel pour ses savantes études sur la glande thyroïde.

Mais c'est surtout nos ingénieurs qui, dans le monde entier, portèrent le nom de la Suisse au premier plan, grâce à leur audace et leur sûreté incontestées.

En sociologie et phylogénie, outre l'arabisant Heinrich Suter (1848 - 1922) et Albert-Samuel Gatschet (1832 - 1907) sont à noter, Johann Ludwig Burckhardt (1784 - 1877) de Bâle, qui, le premier parmi les Européens, pénétra dans les villes saintes de l'Arabie et y fit ainsi qu'en Syrie, des investigations très fécondes et l'indologue Eduard Huber (1879 - 1914) de Lucerne, un des meilleurs orientalistes de langue française.

Mais la recherche scientifique ne fut point œuvre des seuls particuliers; elle progressa aussi grâce à la création de grandes associations scientifiques

POUR CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE

DU JEUDI 7 AU MERCREDI 13 FEVRIER 1952

- JELDI: Fais le bien et jette-le dans la mer; si les poissons l'avaient et les hommes l'oubliaient, Dieu s'en souviendrait. (Ancien proverbe)
VENDREDI: L'habitude mise au service du bien est une grande force. (A. Vinet)
SAMEDI: Il y a bien un droit du plus sage, mais pas un droit du plus fort. (Joubert)
DIMANCHE: Ce sont les petits amis qui rendent les grands services. (L. Joubert)
LUNDI: Un sourire, qui sait ce que peut un sourire? (Louise Siefert)
MARDI: Les plaisirs sont comme les aliments: les plus simples sont les seuls dont on ne se dégoûte jamais. (Proverbe chinois)
MERCREDI: Gagner son procès, c'est acquérir une poule et perdre une vache. (Proverbe chinois)

LE BILLET DU PALAIS FEDERAL

PRIX et SALAIRES

Une intense activité politique caractérisa ce mois de janvier 1952: Tandis que le Conseil fédéral se montre inflexible dans la question du barrage et de l'usine de Rheinau, en dépit de la menace des adversaires de lancer une initiative populaire contre part à vif dans les compétences très étendues du Conseil fédéral en matière de droit de concession, la commission du Conseil national pour le financement du programme d'armement a « grosso modo » terminé ses travaux et adopté après quelques retours de détail le projet du Conseil fédéral comportant surtaxes de défense nationale et augmentation de l'impôt sur le chiffre d'affaires des boissons.

dialogue avec les partenaires syndicaux qui étaient eux-mêmes divisés, les métallurgistes estimant superflue une commission de stauisation dans leurs branches où règne un accord de paix sociale étendu. Or, aujourd'hui, la situation est inversée: si les prix montent, l'index du coût de la vie le montre avec une insistance inquiétante chaque mois, mais les syndicalistes ne sont pas disposés à causer, alors que les patrons, les paysans, l'industrie, l'artisanat et le commerce seraient d'accord de reprendre le contact rompu. Les syndicats entendent donc profiter de leur situation forte de plein emploi et de la prospérité, et ne veulent pas s'engager dans une politique de modération, insistant au contraire pour que l'on assure aux salariés leur part à l'augmentation de la productivité. Cette attitude paralyse pratiquement la nouvelle tentative de rétablir progressivement un accord volontaire de stabilisation des prix et des salaires.

Devant cette reprise de l'actualité politique, un autre fait est à peine évoqué devant le forum de l'opinion publique: les grandes associations faitières de l'économie ont enfin cédé devant les instances de M. Rubattel et de son collaborateur direct M. Zippel, délégué à la défense économique, et se sont déclarées prêtes à signer un accord qui les engagerait à se montrer prudentes dans l'adaptation des prix et à se consulter entre elles pour combattre la tendance à l'inflation. On pourrait se réjouir très fort de la renouveau inopinée d'une sorte d'accord de stabilisation s'il n'y avait pas une ombre majeure au tableau: parmi les signataires, il manque les associations professionnelles des ouvriers et employés, et l'Union syndicale ne se prononcera que plus tard.

Cela signifie sans conteste que la tendance aux augmentations de salaires persistera, et rendra en partie inopérante l'action de stabilisation entreprise par les autres organisations faitières de notre économie. Cela signifie aussi que les syndicats ne sont pas prêts à reprendre le dialogue autour du tapis vert qui a brusquement pris fin en 1950, lorsqu'un froidement laissé tomber l'accord de stabilisation des prix et des salaires qui pourtant avait fait ses preuves, bien que par certains côtés il aurait demandé à être adapté. M. Rubattel avait l'intention de laisser subsister la commission de stabilisation, en retouchant ses buts et en adaptant ses tâches à la nouvelle constellation économique. Mais ce fut peine perdue: les associations patronales et artisanales, sentant les prix fléchir, n'étaient plus disposées à continuer le

Les usines de Rheinau

L'AVIS DU CONSEIL D'ETAT ZURICHOIS...

Le Conseil d'Etat zurichois vient de répondre à la motion présentée au Grand Conseil en date du 7 janvier par M. Nügli et qui demandait le retrait de la concession pour les usines de Rheinau.

Le gouvernement fixe tout d'abord dans son mémoire son attitude à l'égard de l'expertise juridique des Professeurs Ruck et Giacometti et déclare que l'octroi de concessions pour l'utilisation des forces hydrauliques et des cours d'eau frontaliers est - selon la loi fédérale sur les eaux - de la compétence du Conseil fédéral qui règle également la procédure en la matière. Une concession une fois accordée ne peut être retirée que pour des motifs relevant de l'intérêt public et moyennant indemnité. Lorsque les experts affirment dans leur rapport que les dispositions légales ont été violées, ils soulèvent la question appartenant au domaine de l'interprétation des lois, ce en quoi le Conseil fédéral est compétent. Après avoir minutieusement soupesé les arguments multiples et divers, le gouvernement a approuvé la construction des usines, mais a formulé simultanément des réserves s'appliquant surtout à la protection des beautés de la nature dans cette région fluviale. Le Conseil fédéral a largement tenu compte de ces réserves et imposé aux concessionnaires l'obligation d'en tenir compte lors de l'exécution des travaux. En ce qui concerne la répercussion de la retenue des masses hydrauliques sur les eaux souterraines, le Conseil d'Etat a avisé aux mesures lui paraissant opportunes.

En égard aux obligations imposées aux concessionnaires, le gouvernement zurichois estime que les arguments avancés par une partie de l'opinion publique et militante contre la construction des usines de Rheinau ont perdu de leur poids tandis que les milieux favorables au projet enregistrent de plus en plus d'adhésions du fait que la consommation indigène d'énergie électrique a augmenté depuis 1939 de 140 % et que notre pays se trouvera dans une situation difficile, même après l'achèvement des usines actuellement en construction, lorsque les années hydrographiques seront moyennes ou mauvaises. L'usine de Rheinau constituera dès lors un apport appréciable et qui manquera jusqu'à ce jour, dans le ravitaillement en énergie électrique des régions industrielles des cantons de Zurich et de Schaffhouse.

Le gouvernement part du point de vue qu'une concession a été accordée en 1944 et que ce droit de construction acquis en bonne et due forme ne saurait être retiré que pour des motifs relevant de l'intérêt public et moyennant indemnité. Le Conseil d'Etat estime que les conditions ne sont pas requises pour justifier une annulation de la concession. En conséquence, il ne peut pas revenir sur son ancienne décision approuvant le projet et ne saurait intervenir auprès du Conseil fédéral pour lui recommander le retrait de la concession.

Enfin, le gouvernement fait savoir qu'il ne peut pas déférer au désir de l'auteur de la motion demandant au Conseil d'Etat de rejeter une requête visant à la prolongation de la concession du fait qu'une demande en ce sens, n'a jamais été formulée et que la fondation des usines hydrauliques Rheinau S.A., son financement et la mise en chantier des travaux seront chose faite avant que soit échu le délai imparti aux concessionnaires et fixé au 1er février 1952.

Le conseil municipal de Winterthour annonce que la ville n'est pas en mesure présentement d'entrer dans la Société anonyme de l'usine électrique de la Rheinau, qui sera constituée ces jours prochains. Elle s'est toutefois réservée le droit d'y être admise après coup avec une participation de 25 % au capital-actions de 20 millions de francs. Elle dispose pour cela d'un délai de plusieurs mois échéant le 30 septembre. Sa participation dépendra en définitive du vote communal qui aura lieu dans le courant de l'été.

...et du Conseil municipal de Winterthour

Le conseil municipal de Winterthour annonce que la ville n'est pas en mesure présentement d'entrer dans la Société anonyme de l'usine électrique de la Rheinau, qui sera constituée ces jours prochains. Elle s'est toutefois réservée le droit d'y être admise après coup avec une participation de 25 % au capital-actions de 20 millions de francs. Elle dispose pour cela d'un délai de plusieurs mois échéant le 30 septembre. Sa participation dépendra en définitive du vote communal qui aura lieu dans le courant de l'été.

VOTRE SANTE

CLIMAT, CIVILISATION ET MALARIA

Dans la partie septentrionale de l'Asie centrale il subsiste, en dépit de la civilisation, le climat et la nature du sol ont été plus favorables alors que la prospérité et la civilisation dépendent en majeure partie du climat et des maladies inhérentes à ce climat. Nous n'avons malheureusement pas de renseignements précis sur le climat de l'Egypte, de la Babylonie ou de la Grèce à l'époque où ces pays étaient parvenus à l'apogée de leur prospérité, mais il est fort probable que le climat fut bien plus favorable que de nos jours. Au cours des siècles derniers certaines vallées du monde ont été transformées en déserts alors que d'autres étaient ravagées par des pluies trop fortes.

Tandis que la Renaissance en Italie, en Allemagne et dans l'Europe occidentale s'appuyait sur l'art grec et le continuait, le sol grec ou cet art était né tombait de plus en plus en décadence, miné par un emment qui avait pris pied dans les vallées marécageuses. Cet emment, qui a terrorisé la Grèce durant 25 siècles c'est le paludisme.

On ne sait pas exactement comment ni à quelle époque le paludisme fut répandu en Grèce; peut-être fut-il amené par un vaisseau marchand égyptien ou communiqué par des soldats grecs infectés revenant d'une expédition en Asie mineure. Mais c'est un fait avéré qu'au 4e siècle av. J.-C., une altération du caractère grec s'accusa de plus en plus, altération caractéristique de ceux qui souffrent de malaria chronique. L'énergie et le courage disparaissent, l'intérêt et l'initiative furent remplacés par l'attitude indifférente de laisser faire, laisser aller. L'agriculture, depuis longtemps la source principale de prospérité fut négligée et les champs sans drainage se transformèrent en marais, lieux de prédilection du moustique du paludisme pour se multiplier.

De nos jours cependant on a engagé presque partout une lutte énergique contre le paludisme, grâce aussi à l'oeuvre accomplie dans ce domaine par la commission très compétente du paludisme nommée par l'ancienne Société des Nations. En 1938 elle publiait un rapport où elle conseillait notamment comme prophylaxie une dose quotidienne de quinine de 400 mg. durant toute la saison de la malaria. De plus elle conseillait de prendre une dose de 1 - 1,3 gramme de quinine par jour pendant 5 - 7 jours lors d'un accès de paludisme.

Le conseil exécutif a approuvé la participation de l'OMS à la première conférence internationale sur l'enseignement médical, qui se tiendra à Londres au mois de septembre prochain, sous les auspices de l'association médicale mondiale. Le conseil a également porté son attention sur les activités régionales de l'OMS et a entendu diverses déclarations à ce sujet, notamment du Dr. Shousha pacha, directeur de la région de la Méditerranée orientale, où les activités de l'organisation visent à combattre les maladies transmissibles, du Dr. F. Daubenton, directeur par intérim de la région africaine, où des plans sont actuellement dressés pour développer le programme de lutte antipaludique, de lutte contre la fièvre jaune, etc.

Le Dr. I.C. Fang, directeur de la région du Pacifique oriental, a exposé les problèmes qui se posent à cette vaste région qui s'étend du Japon et de la Corée à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande, et qui comprend plusieurs pays insuffisamment développés. Enfin, le Dr. da Costa, du bureau sanitaire pan-américain, souligna le développement des activités relatives à l'instruction et au perfectionnement qui se poursuivent dans le rayon de ce bureau.

SEMIRAMIS HOTEL

Tous les soirs diners dansants dans le cadre intime de son Cabaret

R.C.C. 1182

s/s PACE RAPIDITE LUXE CONFORT d'Alexandrie directement pour: NAPLES - MARSEILLE - GENES et Service régulier Alexandrie/Beyrouth

Pour renseignements et billets, s'adresser à: G. BEYTS & Co. (INNES, BROWN & ANSARA, Succrs.) Alexandrie: 26, Rue Fouad 1er - Tél. 22211 - R.C.A. 2903 Le Caire: 45, Rue Malika Farida - Tél. 42978 ainsi qu'à toutes les Agences de Voyage

SOIETE COMMERCIALE BELGO-EGYPTIENNE S. A. E. ANCIENNE MAISON J. GHYSELEN

ALEXANDRIE, 5, Rue Chérif Pachà Privé: 22520 Direction: 29151 Bureau: 22525 Quai charbons: 26163 Succursale au Caire: 18, Rue Adly Pachà - B.P. 127 - Tél. 59626 Reg. Comm. 930

- CHARRONS, ENGRAIS CHIMIQUES, DEDOUANAGES, TRANSPORTS ET MATERIEL DECAUVILLE. Agents Généraux des Usines suivantes: LA BRUGEOISE ET NICAISE & DELGUE: Toutes Constructions Métallurgiques. USINES EMILE HENRICOT: Ateliers Spéciaux pour toutes Industries. USINES NESTOR MARTIN: Toutes sortes d'appareils de chauffage au charbon, au gaz, à l'électricité. UNION COMMERCIALE BELGE DE BOULONNERIE: Boulons, rivets, écrous, tirefonds, crampons, accessoires de rails, etc... DEMAG A.G. - Duisburg: Matériel pour Usines Métallurgiques, Grues, Ponts roulants, Dragues, Compresseurs, Palans, etc... SCHIESS - Dusseldorf: Machines-outils, machines pour mines, etc.

CREDIT LYONNAIS

BANQUE OTTOMANE FONDÉE EN 1863

CAPITAL Lst. 10.000.000 VERSE Lst. 5.000.000

LONDRES, MANCHESTER, PARIS, MARSEILLE, ISTANBOUL, CASABLANCA.

Agences en Egypte: ALEXANDRIE, LE CAIRE, MOUSKY, PORT-SAID, ISMAILIA, PORT-TEWICK, MANSOURAH, MINIEH, MEHALLA-KEBIR, FAYOUM.

Au Soudan: KHARTOUM, PORT-SOUDAN, OMDOURMAN

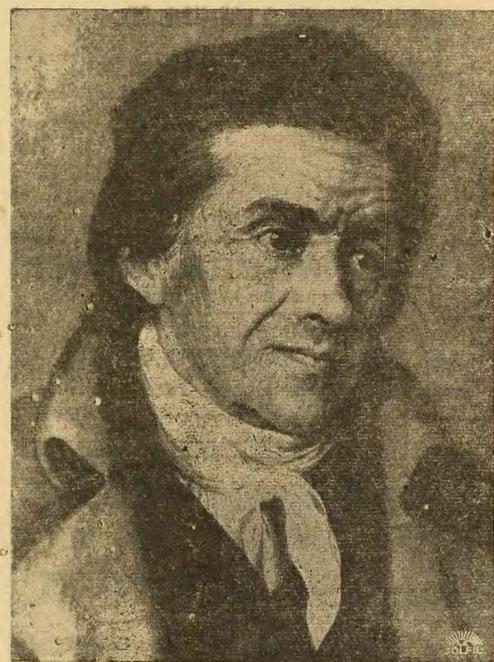
Agences dans toutes les principales villes de: Turquie, Chypre, Irak, Palestine, Jordanie.

La BANQUE OTTOMANE traite toutes opérations de Banque, Service de coffres privés disponibles auprès des Agences d'ALEXANDRIE, LE CAIRE, PORT-SAID, PORT-TEWICK, ISMAILIA.

L'Agence d'Alexandrie dispose également d'un Service Spécial de Nuit pour dépôt de numéraire, documents, etc., à l'usage de sa clientèle, sans frais.

R.C. Alex. 143. R.C. Caire 11463.

Imprimerie PROCACCIA, Tél. 28628 (3 lignes)



Henri Pestalozzi

1913) et l'école genevoise frayent des voies nouvelles dans l'exploration des langues modernes, le vaudois Jules Gilléron (1854 - 1926) publia un « Atlas linguistique de la France », qui servit de modèle d'abord au « Sprach und Sachatlas Italiens und der Südschweiz » et plus tard, à tous les atlas linguistiques du monde. Un dictionnaire de nos dialectes est publié par les deux zurichois Ludwig Tobler (1827-1895) et Friedrich Staub (1826 - 1886) alors qu'Adolphe Tobler (1835 - 1910) publie des recueils en langues romanes.

Notons que déjà avant 1848, le genevois Jean Louis de Lolme (1741 - 1806) avait publié un ouvrage sur la constitution anglaise, devenu un classique pour les juristes anglais; après cette date les sciences politiques virent briller à travers l'Europe les noms de Pierre-François Bellot (1776 - 1836), de Johann Caspar Bluntschli (1808-1881) dont le « Das moderne Völkerrecht der zivilisierten Staaten » fut traduit en 14 langues, de Philipp Anton von Segesser (1817-1888), d'Andreas Heuser (1834 - 1921) par son « Institutionen des Deutschen Privatrechts » et surtout d'Eugen Huber (1849 - 1923) dont la « Geschichte des Schweizerischen Privatrechts » insurpassée a servi de projet au Code civil entré en vigueur en 1912.

L'industrialisation de la Suisse et la compétence accrue des pouvoirs publics se reflète dans le domaine des sciences sociales: Tandis que Sismonde de Sismondi (1775 - 1843) relève, dans ses « Nouveaux Principes », les méfaits de la concentration des capitaux en une minorité, le grison Caspar Deuring (1855 - 1916), contribue à l'encyclopédie du pape Léon XIII sur la condition des ouvriers et au droit international du travail.

En philosophie pure, la qualité eut le pas sur la quantité, grâce à deux penseurs de tout premier plan, Alexander Vinet (1797-1847) et Charles Secrétan (1815 - 1895). Le vaudois Benjamin Constant (1767 - 1830) initia la branche de l'histoire des religions comparées.

Bien avant que le romanche devienne langue officielle, Joseph de Planta (1787 - 1847) écrivit en cette langue plusieurs ouvrages scientifiques. En chimie, Alfred Werner (1866 - 1919) bourgeois de Zurich eut le Prix Nobel pour sa théorie de la coordination et le genevois Jean-Charles de Mar-

suisses telles que la Société helvétique des sciences naturelles, créée en 1815, la Société suisse d'ingénieurs et architectes (1837), la Société générale suisse d'histoire (1841), la Société suisse des juristes (1861) et à un nombre exceptionnel d'instituts universitaires. Dans ce tableau excessivement sommaire, où bien des noms, pourtant glorieux, ont été omis, nous ne parlons pas des savants modernes qui honorent présentement la Suisse et portent son nom aux quatre coins de l'univers. Outre les immenses services que rend la recherche scientifique à l'agriculture, à l'artisanat, au commerce, à l'industrie et à la vie sociale de notre peuple, nous pouvons être fiers du renom international de la Suisse en ce domaine et du fait que comme disait de Candolle, « aucun pays n'a enregistré, proportionnellement à sa population, autant de savants de classe internationale » que le nôtre. G. V.

20.784.000 arbres fruitiers en Suisse

Les arbres fruitiers de notre pays ont été dénombrés entre le 15 juillet et le 16 septembre 1951. Seuls ont été soustraits au recensement certains quartiers de centre des villes, couverts de nombreux bâtiments, et quelques communes de montagne, où l'on pratique fort peu l'arboriculture fruitière.

Les résultats provisoires publiés par le Bureau fédéral de statistique fixent à 20.784.000 le nombre des arbres fruitiers de notre pays en automne 1951. A lui seul, le total des arbres fruitiers dénombrés dans un canton ne saurait donc donner une idée exacte du rôle effectif joué par ce canton dans l'ensemble de la production fruitière suisse. Les cantons de Berne et du Valais, par exemple, possèdent presque autant d'arbres fruitiers l'un que l'autre (2,95 et 2,9 millions); mais, si les hautes-tiges et les vergers agricoles l'emportent manifestement en terre bernoise, ce sont les cultures commerciales d'espaliers et de basses-tiges qui prédominent en Valais. Disposent également de vastes vergers les cantons de Zurich (2.671.000), de Vaud (1.734.000), de Thurgovie (1 million 485.000), de Lucerne (1 million 300.000) et de St-Gall (1.280.000). Dans les cantons de Fribourg, Soleure et Bâle-Campagne, le total des arbres

fruitiers est compris entre 705.000 et 745.000. Les pommiers (8.254.000) sont de loin les arbres fruitiers les plus répandus. Viennent ensuite, mais avec des écarts considérables les poiriers (4.836.000), les pruniers et pruneautiers (3 millions 452.700) et les cerisiers (2.309.900).

Sur le versant nord des Alpes, les arbricoteurs (602.000) se cultivent principalement dans les jardins potagers. En Valais, au contraire, la culture commerciale de l'abricotier est devenue une branche économique importante. Les pêcheurs (519.800) exigent aussi un climat relativement doux. Les dernières années, de grandes cultures exclues des pêcheurs ont été aménagées au Tessin. Le nombre des noyers (534.600) ne renseigne pas seulement sur la production de noix, si recherchées pendant la guerre pour leur huile et comme accessoires en pâtisserie, mais aussi sur nos réserves en bois de noyer. Une seule nouveauté est apparue dans le verger suisse: les kakis dénombrés au Tessin et dans la Mesolcina. On en a recensé 11.800 en tout, dont 3.500 dans les jardins de la population non agricole. Les 24.600 figuiers dénombrés au Tessin témoignent du climat vraiment méridional dont jouissent certaines parties de ce canton.

Dans les prairies, les champs et les jardins potagers des agriculteurs, on a dénombré environ 14,1 millions d'arbres fruitiers. Il en existe en outre quelque 3,4 millions dans les jardins de la population non agricole, où l'arboriculture fruitière s'est fort développée ces dernières années, avec le nombre croissant des maisons à une famille.

Le récent dénombrement fédéral des arbres fruitiers constitue le premier relevé d'inventaire complet du verger national dont le nombre est très élevé au regard des besoins en fruits du pays. Les dernières années, la récolte a été en moyenne nettement plus abondante qu'autrefois; pour certaines espèces et variétés, on s'est régulièrement trouvé en présence d'excédents de production qui n'ont pu être mis en valeur que grâce à l'aide financière des pouvoirs publics. Les résultats du nouveau recensement fédéral serviront de points de repère aux milieux chargés de donner aux arboriculteurs des directives sur l'organisation ultérieure de la production et d'assurer la mise en valeur de la récolte. A eux seuls, les résultats provisoires soulignent déjà la nécessité de poursuivre les efforts en vue d'améliorer notre arboriculture et de l'adapter aux exigences du marché.

LE BUDGET POUR 1953 de l'Organisation Mondiale de la Santé

Le conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé vient de recommander à l'assemblée générale que la 5ème assemblée mondiale de la santé adopte pour 1953 un budget de 8 millions 490 mille dollars, conformément à la proposition faite par le directeur général de l'OMS, le Dr. Chisholm. Ce chiffre représente une augmentation de

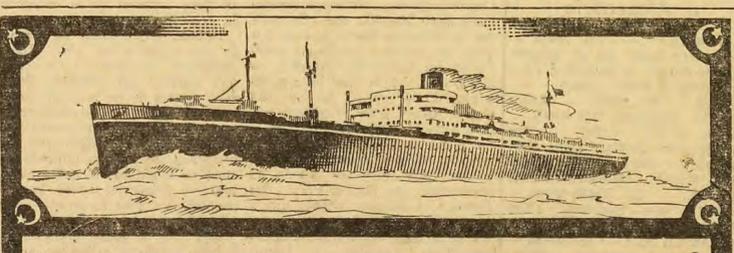
812.000 dollars sur le budget de cette année.

Le budget de 1953 est destiné à financer un programme de consolidation et de développement ultérieur du plan de travail de l'Organisation, approuvé pour l'année 1952. Les projets envisagés pour l'année prochaine s'inspirent dans une large mesure des demandes effectives des Etats membres telles qu'elles ont été formulées au cours des sessions des comités régionaux de l'OMS dans les différentes parties du monde.

Le conseil exécutif a approuvé la participation de l'OMS à la première conférence internationale sur l'enseignement médical, qui se tiendra à Londres au mois de septembre prochain, sous les auspices de l'association médicale mondiale.

Le conseil a également porté son attention sur les activités régionales de l'OMS et a entendu diverses déclarations à ce sujet, notamment du Dr. Shousha pacha, directeur de la région de la Méditerranée orientale, où les activités de l'organisation visent à combattre les maladies transmissibles, du Dr. F. Daubenton, directeur par intérim de la région africaine, où des plans sont actuellement dressés pour développer le programme de lutte antipaludique, de lutte contre la fièvre jaune, etc.

Le Dr. I.C. Fang, directeur de la région du Pacifique oriental, a exposé les problèmes qui se posent à cette vaste région qui s'étend du Japon et de la Corée à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande, et qui comprend plusieurs pays insuffisamment développés. Enfin, le Dr. da Costa, du bureau sanitaire pan-américain, souligna le développement des activités relatives à l'instruction et au perfectionnement qui se poursuivent dans le rayon de ce bureau.



KHEDIVAL MAIL LINE S.A.E. DEPARTS REGULIERS D'ALEXANDRIE PAR BATEAUX RAPIDES ET LUXUEUX POUR: NAPLES, MARSEILLE et GENES NAPLES -- GENES NEW-YORK

par le s/s «EL MALEK FOUAD» Prochains départs: Vendredi 15 Février Vendredi 29 Février etc. etc. (R.C.A. 16708)